

Longueur parcours
 ▶ 1^{ère} catégorie : 2,8 Km
 ▶ 2^{ème} catégorie : 11,3 Km



AAPPMA «La Patience»
 d'ÉTREUX
 Actualisation : Saison 2026

Légende cartographie

Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole

Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole

Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »

Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code
 Cartographie interactive
 des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
 - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
 - la Gendarmerie au 17,
 - la Fédération au 03.23.23.13.16.

